

**COMITE DE DIRECTION DE L'EPIC  
OFFICE DE TOURISME ET DE COMMERCE D'EVREUX PORTES DE NORMANDIE**

**Extrait du registre des délibérations du Comité de Direction**

**Séance du 20 décembre 2023**

**Date de convocation : 11 décembre 2023**

**Présents : 13**

**Nombre de membres en exercice : 17**

**Votants : 09**

**Président de séance : Stéphane SIMON**

**Secrétaire de séance : Caroline PORTHEAULT**

**Titulaires et suppléants présents :** Mme Viviane BERTOUT-BARBEY, M. Matthieu DEVALLAND, Mme Florence HAGUET-VOLCKAERT, M. Arnaud MABIRE, Mme Martine PHILIPPE, M. Patrick POINTEAU, Mme Laure SALVAT, M. Stéphane SIMON, Mme Noémie VIEILLE.

**Assistaient à la séance :** Mme Caroline PORTHEAULT – OTC, Mme Nadine GUITTARD – OTC, M. Fabien GROUSELLE – EPN, Mme Marion HOSSIN – OTC.

**Titulaires et suppléants excusés :** Mme Stéphanie AUGER, Mme Lysiane BANDELIER, Karène BEAUVILLARD, M. Patrick BRETON, M. Thierry BRULARD, M. Fabrice BOSSUYT, Mme Isabelle COLLIN, Mme Edwige LE GOFF, M. Romain MOHAMMEDI, M. Raphaël NORBLIN, M. Emmanuel ROUSSEL, M. Abdé ZAYANI.

---

**Délibération n°23/2023 – Accord local de partenariat IUT d'Evreux / Le Comptoir des Loisirs**

VU l'art. L.133-10 du Code du Tourisme,

Au fil des ans, diverses formes de collaborations se sont développées entre Le Comptoir des Loisirs et l'IUT d'Evreux-Université de Rouen-Normandie. Il s'est agi en particulier de mettre en situation professionnelle pratique des étudiants de formation Bac+2 à Bac+3.

Les relations partenariales entre Le Comptoir des Loisirs et l'IUT d'Evreux ont vocation à continuer de se développer et de se structurer, avec un caractère de réciprocité active, dans un but de professionnalisation des étudiants, mais aussi plus globalement de rayonnement et d'attractivité du territoire.

Pour l'IUT, il pourra s'agir en particulier de :

- favoriser la mise en œuvre de projets collaboratifs liés à la formation et à la professionnalisation des étudiants,
- faciliter l'organisation de réunions et conférences sur des thèmes liés aux secteurs du tourisme, du commerce, de l'événementiel, de la communication... pour lesquels Le Comptoir des Loisirs pourra exposer ses métiers, méthodes, principes et savoir-faire,
- informer les étudiants de l'IUT des perspectives de stages, de projets, opérations terrain, et de recrutement du Comptoir des Loisirs,
- mettre à disposition ses locaux afin de permettre au Comptoir des Loisirs, si besoin d'organiser, des expositions, selon le tarif « partenaires » établi par l'Université de Rouen,
- favoriser la mise en relation entre Le comptoir des Loisirs et les associations étudiantes de l'IUT,
- étudier avec le Comptoir des Loisirs, les possibilités d'accueil de groupes d'enseignants, de chercheurs, d'étudiants, de formations, d'événements divers ... permettant de faire connaître et rayonner le territoire,

Pour Le Comptoir des Loisirs et en fonction de ses besoins et disponibilités, il s'agira de :

- faire participer les étudiants de l'IUT à des projets et études terrain,
- intervenir auprès des étudiants sur des thèmes spécifiques à la demande de l'IUT et en fonction des compétences et disponibilités,
- participer aux jurys de soutenance de stages et projets des étudiants accueillis,
- communiquer ses offres de stages et d'emplois, dont les emplois relevant d'éventuels contrats d'apprentissage ou de professionnalisation,
- mettre à disposition ses locaux pour l'accueil temporaire d'expositions prêtées par l'Université ou pour la tenue de conférences thématiques convenues et selon des conditions tarifaires à définir selon le projet,
- valoriser les initiatives et événements du Campus d'Évreux favorisant le rayonnement et l'attractivité d'Évreux Portes de Normandie,
- communiquer l'information de ses événements susceptibles d'intéresser les étudiants, les personnels et enseignants du Campus d'Évreux et les inviter à y assister, y participer voire y prendre une part active selon le thème concerné (témoignages, journées d'accueil des nouveaux arrivants ...).

Eu égard aux formations déployées à Evreux, l'accord local avec l'IUT d'Evreux pourra concerner plus particulièrement les départements « Packaging, emballage et conditionnement », « Techniques de commercialisation », « Gestion des entreprises et administrations ».

La mise en œuvre de la convention est proposée une année renouvelable tacitement pour la même durée dans la limite de 5 ans.

Deux points annuels seront programmés pour évaluer et ajuster la collaboration.

**Le Comité de Direction, après avoir voté à main levée (9 voix pour soit l'unanimité),**

- **APPROUVE** les termes de la collaboration entre Le Comptoir des Loisirs et l'IUT d'Evreux tels que présentés ci-dessus.

Certifié exécutoire le 20 décembre 2023  
Transmis en Préfecture le 04 / 01 / 2024  
Publié le 24 / 01 / 2024

Le Président,

**Stéphane SIMON**

PRÉFECTURE DE L'EURE

08 JAN. 2024

ARRIVÉE